



Vie communale    Projet de Ville    Commerce    Mobilité    Sécurité    Environnement    Urbanisme    Travaux Propreté    Emploi    Logement    Quartier    Sports    Jeunesse    Social Culture  
Enseignement    Tourisme civil    International    Finances

## Communiqué Collège du 01/06/2012



### Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 1<sup>er</sup> juin 2012

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 1<sup>er</sup> juin 2012, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Etude préalable à la restauration du Perron
- Agrément de quatre "Maisons d'hébergement" à Liège, sur base du nouveau règlement communal
- Fin des "aventures du Poséidon" pour la passerelle Saucy
- Rue de l'Université, place de la République française : délais de chantier parfaitement respectés.

#### Etude préalable à la restauration du Perron

M. Michel Firket, Premier Echevin, Echevin de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Tourisme et du Développement durable a fait au Collège communal une déclaration relative au début de l'étude préalable à la restauration du Perron.

Entre le 6 juin et le 6 juillet 2012, un échafaudage sera installé autour du Perron, place du Marché, afin de permettre au Bureau Greisch, auteur de projet désigné par la Ville de Liège dans le cadre de la restauration globale de l'édifice, de procéder aux relevés et à l'étude des pierres calcaires du type petit granit ou similaire.

Cette étude vise à connaître le mode d'assemblage de ces diverses pièces et leur liaison avec le reste du monument, ainsi que la possibilité de restitution de l'état d'origine de ces éléments.

Deux autres études préalables sont également programmées dans le cadre de cette restauration: l'étude des éléments en marbre et l'étude des éléments en fonte. Celles-ci seront réalisées par des restaurateurs spécialisés et seront subsidiées à 95% par le SPW puisqu'il s'agit d'un monument classé au Patrimoine exceptionnel de Wallonie.



#### Agrément de quatre "Maisons d'hébergement" à Liège, sur base du nouveau règlement communal

M. Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, a fait au Collège communal une déclaration relative à l'agrément de quatre "Maisons d'hébergement".

Faute de dispositif régional adéquat et sur proposition de M. Benoit Drèze, Echevin des Services sociaux, de la Famille et de la Santé, le Conseil communal a adopté le 26 mars 2012 un "Règlement de police et d'administration relatif aux établissements d'hébergement accueillant sans durée limitée des personnes en difficultés sociales prolongées".

Créées à l'initiative de personnes privées, certaines structures d'hébergement accueillent de longue date, et autrefois sans cadre légal, des personnes de 18 à 60 ans, le plus souvent très précarisées et présentant des problèmes d'ordre psychologique voire psychiatrique, et ce pour une durée non limitée dans le temps. Ces structures sont reprises sous l'appellation "Maisons d'hébergement de longue durée".

Leur utilité publique est indéniable car elles offrent des possibilités d'hébergement et d'accueil, moyennant paiement de frais de séjours, à un public rejeté partout ailleurs.

En vertu du nouveau règlement, à dater de ce 1<sup>er</sup> juin 2012, l'exploitation d'une Maison d'hébergement de longue durée ne peut intervenir à Liège qu'après l'obtention d'un agrément d'une durée de deux ans, délivré par le Collège communal. Cet agrément est établi sur base, notamment, d'un rapport du Service de Sécurité et Salubrité Publiques (SSSP) ainsi que d'un rapport des Services sociaux attestant du bien-être des résidents

et de la volonté de l'établissement de mettre en œuvre un projet de vie destiné à contribuer au bien-être physique, mental et social des résidents.

Toutes les visites ont été réalisées au mois de mai et les dossiers de demande d'agrément ont été instruits par le Service social communal.

Sur proposition de M. Benoit Drèze, le Collège communal de ce jour a agréé les 4 structures présentes actuellement à Liège :

- la Villa blanche: quai du Longdoz, 79 à 4020 Liège (68 résidents)
- l'Eau vive: quai Churchill, 24 à 4020 Liège (55 résidents)
- le Bien-être: rue Douffet, 2 à 4020 Liège (35 résidents)
- les Blés d'or: rue Jules Cralle, 363 à 4030 Grivegnée (22 résidents).

Ces 4 structures totalisent 180 résidents.

Notre ambition, à travers le soutien communal à ces 4 maisons d'hébergement, est d'assurer en milieu ouvert un hébergement et un accompagnement adéquat à un public confronté à d'importantes difficultés d'ordre psychiatrique et de perte d'autonomie (la grande majorité est sous administration de biens).



---

### Fin des "aventures du Poséidon" pour la passerelle Saucy

M. Roland Léonard, Echevin des Travaux a exposé au Collège communal de ce 1er juin les modalités de fin de chantier de la rénovation de la passerelle Saucy. En effet, les travaux très spécifiques d'étanchéité de l'édifice sont à présent terminés et le tarmac peut dès lors être posé. Le matériau choisi consiste en de l'asphalte coulé d'une couleur anthracite, dont la nuance de ton vise à refléter davantage la lumière du jour ou l'éclairage de nuit.

Ces travaux débiteront le lundi 4 juin et dureront une semaine. Durant cette phase de chantier, la passerelle sera évidemment fermée à la traversée, ainsi que l'avait déjà précisé l'Echevin en commentant le déroulement technique de la rénovation. La passerelle devrait donc être définitivement rouverte dès l'après-midi du vendredi 8 juin. Afin de prévenir les riverains de cette fermeture momentanée, six cents folders d'information "toutes-boîtes" sont distribués aux habitants des quais de Gaulle et Van Beneden et du Boulevard Saucy. Sur chaque rive, une signalisation adéquate avertira les passants de la fermeture provisoire de l'infrastructure.

Roland Léonard est satisfait que ce chantier très spécifique touche à sa fin et que, comme annoncé, la passerelle Saucy entièrement rénovée soit rendue aux Liégeois avant la fin du printemps.

Pour la passerelle Saucy, chère à tous les Liégeois, ce sera dans une semaine, la fin des "aventures du Poséidon" !



---

### Rue de l'Université, place de la République française : délais de chantier parfaitement respectés.

M. Roland Léonard, Echevin des Travaux a également fait le point sur un autre chantier d'importance en cœur de Ville. Il s'agit des travaux de substitution de pavage de la rue de l'Université. Dans le plus strict respect des délais annoncés, le chantier touche à sa fin et la rue sera rouverte à la circulation dès ce vendredi 1<sup>er</sup> juin dans l'après-midi.

Commencés le 21 mai, ces travaux n'auront donc duré que quinze jours. Sur la place de la République Française, côté rue de l'Université, les travaux de relevage et de mise à niveau du pavage sont également terminés.

On procède ce vendredi au "colassage" de la zone. Cette étape obligatoire pour les travaux de pavage nécessite une période de séchage de plusieurs jours et le chantier devrait se terminer dans la journée du jeudi 7 juin. A cette date, les bus retrouveront leur itinéraire habituel et l'implantation de leurs arrêts sur la place de la République Française.

